

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Ministère des outre-mer

## DÉCISION

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation et la ministre des outre-mer,

Vu le livre I<sup>er</sup> du code rural et de la pêche maritime et notamment les articles R. 141-9 et R. 181-30 ;

Vu le décret n° 84-1191 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux services déconcentrés du ministère de l'agriculture et de la pêche ;

Vu le décret n° 2010-429 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;

Vu l'arrêté du 22 décembre 2016 portant agrément de la société d'aménagement foncier et d'établissement rural de Guadeloupe ;

Vu la demande du Directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Guadeloupe, commissaire du gouvernement auprès de la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural de Guadeloupe en date du 2 mars 2018 ;

Décide :

**Article 1<sup>er</sup>.** – Monsieur Martin DERUAZ, Ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, Chef du service des territoires agricoles, ruraux et forestiers est nommé commissaire du Gouvernement adjoint auprès de la société d'aménagement foncier et d'établissement rural de Guadeloupe.

**Article 2.** – Monsieur Martin DERUAZ exerce sa mission auprès de cette société conformément aux dispositions des articles R. 141-2 et R. 141-9 et suivants du livre I<sup>er</sup> du code rural et de la pêche maritime et aux instructions qui lui seront données.

**Article 3.** – La directrice générale de la performance économique et environnementale des entreprises et le Directeur général des outre-mer sont chargés de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au Bulletin officiel du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait à Paris, le **30 AVR. 2018**

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentaire

Pour le ministre et par délégation,

P / La directrice générale de la performance économique et environnementale des entreprises

Le sous-directeur  
Performance environnementale  
et valorisation des territoires

Pierre SCHWARTZ

La ministre des outre-mer

Pour la ministre et par délégation,

Le Directeur général des outre-mer

Emmanuel BERTHIER